



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 24/02/2026
ID : 069-216902569-20260212-V_DEL_260212_22-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **12 février 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	29	6	8

Date de convocation le **6 février 2026**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Karim **BALIT**

V_DEL_260212_22

Appel à projet européen dans le cadre du programme Citoyens, Egalité, Droits et Valeurs - CERV

Rapporteure : Madame la Maire

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOU**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Pierre **DUSSURGEY**, Yvette **JANIN**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Richard **MARION**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nassima **KAOUAH** donne pouvoir à Dehbia **DJERBIB**, Fatma **FARTAS** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Philippe **MOINE**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOU**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte international marqué par l'affaiblissement du lien démocratique et la nécessité de renforcer l'engagement citoyen, en particulier auprès des jeunes et des publics éloignés des institutions, la Ville de Vaulx-en-Velin s'inscrit depuis de nombreuses années dans une politique active de relations internationales, de solidarité et de coopération décentralisée.

Elle valorise les jumelages, les échanges culturels et les actions concrètes en faveur de la citoyenneté et de l'inclusion sociale, comme le souligne le rapport d'activité des services municipaux 2023-2024 de la Mission Relations Internationales (actions de solidarité, échanges éducatifs et partenariats européens).

Dans ce cadre, la Ville entretient des partenariats actifs avec les villes de Montedoro (Italie), Mazzarrón (Espagne), Böhlen (Allemagne) et Ponte da Barca (Portugal), qui permettent d'échanger des pratiques innovantes et de construire des projets européens concrets. Ces collaborations reposent sur une vision partagée du rôle des collectivités locales dans la construction européenne et sur la volonté commune de rapprocher l'Europe des citoyens par des projets participatifs et ancrés dans les territoires.

Le programme CERV – Réseaux de Villes soutient la création de partenariats durables entre collectivités locales européennes pour renforcer la participation citoyenne, l'inclusion sociale et le partage de bonnes pratiques. La Ville de Vaulx-en-Velin se porte candidate en qualité de chef de file pour coordonner le partenariat, garantir la cohérence des actions et assurer la gestion administrative et financière du projet. La date limite de dépôt des candidatures est le 16 avril 2026.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions de la Ville pour renforcer l'engagement citoyen, la cohésion sociale et l'éducation à la citoyenneté, en cohérence avec les valeurs fondamentales de démocratie, d'égalité et de respect des droits.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver la participation de la ville de Vaulx-en-Velin à l'appel à projets européen CERV en qualité de chef de file ;
- autoriser Madame la Maire à solliciter toute subvention afférente au projet et à signer l'ensemble des actes et documents nécessaires à sa mise en œuvre ;
- les dépenses et recettes correspondantes seront inscrites aux budgets des exercices concernés.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver la participation de la ville de Vaulx-en-Velin à l'appel à projets européen CERV en qualité de chef de file ;
- d'autoriser Madame la Maire à solliciter toute subvention afférente au projet et à signer l'ensemble des actes et documents nécessaires à sa mise en œuvre ;
- de dire que les dépenses et recettes correspondantes seront inscrites aux budgets des exercices concernés.

Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	35	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOU , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , David LAÏB , Mustapha USTA , Richard MARION , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 12 février 2026.



Le secrétaire de séance

Karim BALIT